Conseil de quartier Auteuil Sud Mardi 1^{er} mars -18h30 Ecole élémentaire Musset

Le premier mars deux mille onze, à dix huit heures et trente minutes, les membres du Conseil de quartier Auteuil Sud se sont réunis à l'école élémentaire Musset.

Etaient présents :

M. Claude GOASGUEN, Député-Maire du 16ème arrondissement, Mme Nicole MONIER, Adjoint au Maire du 16e chargée des conseils de quartier Auteuil Nord et Auteuil Sud, Mme Céline BOULAY-ESPERONNIER, Conseiller de Paris, déléguée auprès du Maire, chargée des affaires culturelles, du protocole, de l'évènementiel et de la communication, M. Yves HERVOUET DES FORGES, Adjoint au Maire chargé de la jeunesse et des sports, M. Pierre AURIACOMBE, Conseiller de Paris délégué auprès du Maire, chargé du monde combattant et des relations avec le Conseil de Paris, Mme BAIGUINI, Conseiller d'Arrondissement, Mme Laurence DREYFUSS, Conseiller de Paris.

M. Fabien SANQUER, Directeur du Cabinet de Claude GOASGUEN. M. MARCIANO, Commissaire central Adjoint du 16^e, Mme HUNTER, Major, M. Reynald GILLERON, Directeur du service de propreté 16ème, M. Vincent GOSSARD, Chargé de mission au Cabinet du Maire.

M. Eric de NOUEL, M. Antoine DUFOUR, M. Valère GROS, Mme Françoise JAVEL, Mme Michèle RAYER, Mme Arlette du CHESNE de GRAND-HAN, Mme Béryl VEILLET, M. Jean-Michel SORLIN.

Etaient excusés :

Mme Danièle GIAZZI, M. Thomas LAURET.

Inter-Jeunes, M. Olivier de HONDT, M. Gaëtan de SALVATORE M. Frédéric BOUSCARLE, Mme Jany MONDOLONI, Mlle Priscilla PIERRE, Mme Sabine GAUDISSART, Mme Martine MARTIN.

1- Approbation du compte rendu de la séance du 30 septembre 2010.

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

- 2- Sécurité et tranquillité du quartier:
 - Présence de prostitution boulevard Murat.

Mme MONIER fait savoir qu'il a été signalé la présence de prostituées le jour et la nuit, particulièrement aux abords de l'arrêt de bus du lycée Claude Bernard.

- M. MARCIANO est assez surpris compte tenu des actions menées quotidiennement sur le racolage. Cela peut arriver mais de manière résiduelle. Il a connaissance de la présence de 2 ou 3 prostituées mais qui ont fait l'objet de procédures judiciaires. Le phénomène est donc circonscrit, particulièrement aux abords des établissements scolaires.
 - Sécurité à la sortie du métro Porte d'Auteuil, rue Claude Farrère et rue Nungesser et Coli.

Mme JAVEL relate les agressions d'un jeune homme et d'une jeune fille dans ce secteur.

- M. GROS fait part d'un événement similaire.
- M. MARCIANO insiste sur l'importance d'apporter son témoignage dans ce genre d'affaires tout en rappelant que le secteur de la porte de Saint-Cloud fait l'objet d'une grande vigilance comme le prouve la mise en place par le Maire, du Comité de Sécurité. Il affirme que ces événements sont plutôt épars. Une action soutenue est menée dans le cadre d'extorsion de jeunes aux abords des établissements scolaires, souvent des vols de téléphones portables et de blousons. Des effectifs en civil ont permis plusieurs arrestations en flagrant délits en novembre et décembre à proximité du lycée Claude Bernard.

M. MARCIANO rappelle la nécessité de porter plainte et de témoigner, la sécurité étant l'affaire de tous.

Une personne du public fait part d'agressions et de braquages chez 6 commerçants du quartier qui s'inquiètent de ce nouveau phénomène qui génère un sentiment d'insécurité.

M. MARCIANO indique qu'une réunion s'est tenue la veille sur le sujet dans le cadre du contrat local de sécurité. Les préoccupations des commerçants ont été entendues et le commissariat va mettre en œuvre des mesures spécifiques et adaptées sur la voie publique.

Une personne du public ajoute que les commerçants craignent des représailles en cas de plainte, de plus la procédure est relativement longue, ils ne peuvent souvent pas se permettre de perdre une demi-journée.

M. MARCIANO souligne l'importance de la coopération des commerçants, il cite le cas d'un bijoutier dont la réactivité a permis l'arrestation de ses agresseurs.

Stationnement de véhicules deux roues motorisés sur les trottoirs.

Mme MONIER précise que le signalement concerne la portion située entre le 77 boulevard Exelmans et la rue Michel-Ange mais constate ce problème un peu partout.

M. MARCIANO répond que dès lors qu'il s'agit d'endroits ciblés il peut faire procéder à des verbalisations, il fera surveiller ce secteur.

Mme MONIER ajoute que malgré la création de parkings spécifiques, les propriétaires de motos préfèrent stationner au plus près.

M. DUFOUR déplore la présence de très nombreuses motos place Léon Deubel qui est devenue un véritable parking. Il signale également le même problème sur le trottoir de l'école Musset en soulignant le danger que cela représente pour les enfants. Il réclame une tolérance zéro devant les établissements scolaires.

Une personne du public souligne le problème des voituriers.

Mme HUNTER rappelle qu'aucune réglementation n'existe en la matière et que les voituriers sont soumis au code de la route comme tout le monde. Elle reconnait l'abus de certains restaurateurs particulièrement Porte d'Auteuil et affirme que la verbalisation est appliquée en cas d'abus. Concernant le problème des deux roues, c'est un sujet récurrent sur le 16^e et la capitale, compte tenu du développement important du parc de véhicules ce qui pose le problème difficile du partage de l'espace public. Mme HUNTER souligne qu'aucune tolérance n'est appliquée devant les établissements scolaires. Elle annonce la mise en place d'une campagne de sensibilisation place Léon Deubel demandée par Mme MONIER.

M. GILLERON annonce qu'une grande opération d'enlèvement de deux-roues non motorisées abandonnées a été menée, permettant ainsi le retrait de plus de 400 carcasses sur le 16^e.

Demande de retrait et déplacement de bancs.

Mme MONIER annonce le retrait du banc situé devant le Mac Donald qui était le plus souvent utilisé par des personnes en état d'ébriété. Néanmoins le problème n'est pas solutionné car ces personnes se refugient devant les entrées d'immeubles.

M. DUFOUR rappelle que 25% de la population du 16^e a plus de 65 ans et il se demande quelles sont les alternatives pour eux une fois les bancs retirés.

Une personne du public souligne l'importance des bancs situés place Paul Raynaud qui contribuent à une grande convivialité particulièrement l'été et qu'il serait dommage de les retirer.

M. GOASGUEN répond qu'il n'y a pas lieu de les enlever s'ils ne posent pas de problème. Concernant les SDF, M. GOASGUEN a constaté que bien souvent, les commerçants leur offraient de l'alcool pour s'assurer leur tranquillité. Dans le 16^e, on avait 60 à 80 SDF, polonais pour la plupart et qui avaient du mal à s'entendre avec les roumains. Dans le Bois de Boulogne, ils sont très bien organisés, déposés en car et repris en voiture le soir, soumis à des mafieux.

M. MARCIANO confirme que le phénomène est en partie alimenté par la générosité des commerçants mais qu'il n'existe pas de cadre juridique pour les verbaliser hormis dans le cadre d'ivresse publique et manifeste mais il faut savoir qu'une telle procédure mobilise une équipe pendant 3 heures. De plus, l'approche policière est loin d'être suffisante pour régler ce problème.

Une personne du public signale le squat du bâtiment situé à côté du pigeonnier avenue Dôde de la Brunerie. Elle a constaté de nombreuses allées et venues ainsi que la dégradation du bâtiment. Elle signale également des cas de voitures brulées.

M. MARCIANO propose de prendre contact avec elle pour plus de précisions, il ne lui a rien été rapporté pour le moment, en cas de squat, la police intervient rapidement. Concernant les véhicules brûlés, cela se produit de manière très ponctuelle et fait l'objet d'une enquête approfondie, on découvre même parfois que cela survient de manière accidentelle.

M. GOASGUEN constate une nette amélioration concernant les problèmes liés aux matchs du Parc des Princes, et souligne les efforts menés par la police et le PSG.

3- Propreté

Mme MONIER annonce que Claude GOASGUEN a lancé une pétition sur le sujet, conjointement avec d'autres arrondissements de l'ouest parisien pour dénoncer la constante dégradation de la propreté à Paris.

M. GOASGUEN rappelle que c'est la Ville de Paris qui gère la propreté et que c'est l'arrondissement qui reçoit les plaintes. Il souligne le travail fourni par la section locale en dépit du manque de personnel. C'est un service difficile à gérer qui mêle public et privé. Les arrondissements de l'ouest ne reçoivent pas le personnel nécessaire. A titre d'exemple la privatisation de la collecte des ordures du 16e ne s'est pas faite au profit du 19e arrondissement, même si dans l'est parisien la situation est loin d'être idyllique. La pétition a collecté des centaines de signatures. De plus, la Mairie de Paris associe les arrondissements de manière curieuse, en leur demandant de répertorier les endroits sensibles et donc de favoriser des rues au détriment d'autres, M. GOASGUEN s'y refuse.

M. GOASGUEN souhaite l'attribution de personnel supplémentaire ainsi que la mise en place d'équipes d'intervention d'urgence.

M. GOASGUEN souligne le travail important des éboueurs qui sont des gens respectables et ne sont pas responsables de la pénurie de personnel, c'est la structure générale de la Ville de Paris qui est condamnable. Le problème de la propreté est avant tout un problème de civisme et il y a un gros travail à faire avec les habitants, en commençant par la sensibilisation dans les écoles.

Une personne du public s'interroge sur la suppression des motos-crottes.

M. GILLERON répond que les motos-crottes ont été supprimées entre 2001 et 2003. Elles coutaient très cher et déresponsabilisaient les propriétaires de chiens. Avec plus de 20 tonnes de déjections canines par jour, le seul geste efficace est le ramassage. Il indique que chaque rue de l'arrondissement est au minimum balayée deux fois et lavée une fois par semaine, et jusqu'à 12 interventions par semaine pour les rues les plus fréquentées. Il existe une classification en fonction du degré de souillure. Les interventions se font sur des créneaux horaires différents.

Une personne du public interroge M. GILLERON sur l'absentéisme dans son service.

M. GILLERON répond que la situation s'est nettement améliorée en passant de 15% en juin 2006 à 11% aujourd'hui, ce qui représente un gain de 7 agents à temps plein. Il souligne l'importance de mesures d'accompagnement des agents.

Une personne du public signale la présence de gravats rue de Varize.

- M. GILLERON répond que c'est un problème difficile à gérer compte tenu des volumes et du poids de ces déchets, cela nécessite du matériel spécifique. Bien souvent les entreprises facturent le ramassage à leurs clients et abandonnent les gravats dans la rue.
- M. DUFOUR signale un manque de propreté aux abords de l'école Musset.
- M. GILLERON répond que cette rue est très surveillée par les services et que les établissements scolaires font l'objet d'un nettoyage tous les matins avant la rentrée des élèves.

Mme JAVEL s'interroge sur la collecte des ordures d'un immeuble de la rue Nungesser et Coli.

Mme GILLERON répond que c'est un collecteur privé qui intervient sur le site, une enquête des services est en cours.

Une personne du public signale de nombreuses émanations de poussière quai Louis Blériot.

Mme MONIER répond que la mairie du 16^e est intervenue auprès du Préfet de Police.

- Recyclage des sapins de Noël.

M. GILLERON indique que depuis 5 ans, une collecte est assurée par la Direction des Espaces Verts, il existe plus de 90 points en apport volontaire. Les sapins sont ensuite transformés en munch.

Pour les sapins qui ne sont pas rapportés dans les points de collecte, ceux de moins de deux mètres sont collectés avec les ordures ménagères, les plus grands sont collectés dans des caissons en bois pour retraitement. 80% des bûches sont récupérées.

Mme MONIER estime qu'il faudrait davantage communiquer sur ce service.

- 4- Point sur les grands dossiers d'urbanisme (Jean Bouin, Stade Georges Hébert, Roland Garros, Serres d'Auteuil, Piscine Molitor et Jardin des Poètes).
- M. GOASGUEN indique que la situation de Rolland Garros a beaucoup évolué ces dernières semaines, contrairement à celle de Jean Bouin malgré les difficultés juridiques et les manifestations contre sa démolition. Sur cette affaire, la Mairie de Paris est passée en force.

Pour l'hippodrome d'Auteuil, M. GOASGUEN a des doutes sur la cohabitation des enfants et des chevaux ainsi que sur la pertinence écologique des installations, plus particulièrement sur l'éclairage et les revêtements synthétiques.

Concernant, Roland Garros, la situation est particulièrement délicate et pose les questions suivantes :

- fallait-il garder Roland Garros ou le perdre ?
- le 16^e pouvait -il en prendre la responsabilité?
- M. GOASGUEN, avec Jean-François LAMOUR, Président du Groupe UMP au Conseil de Paris, a mené des négociations avec le Maire de Paris pour essayer de minimiser les impacts sur le sport de proximité. Il en ressort que le double gymnase du Fonds des Princes sera reconstitué à proximité et qu'un anneau d'athlétisme sera maintenu sur le stade George Hebert.
- M. GOASGUEN comprend la mobilisation des associations qui est légitime sur les Serres d'Auteuil. M. DELANOE a proposé un projet de standing coûteux.
- M. GOASGUEN s'est assuré du fait que les serres historiques, donc classées, ne seraient pas touchées.

Puis, lors du débat politique, le groupe UMP a voté pour ce projet à l'exception de 8 personnes qui n'ont pas pris part au vote. Les 11 personnes du groupe « Verts » ont voté contre.

M. GOASGUEN insiste sur le fait que cette décision était difficile à prendre mais souligne la nécessité économique de maintenir le tournoi à Paris. Il ne pouvait donc pas faire autrement. Le débat n'est pas terminé et il compte sur les associations et leur garantit son soutien pour continuer à maintenir la pression sur le respect des engagements pris par M. DELANOE et la Fédération Française de Tennis.

Mme DREYFUSS précise qu'elle assume parfaitement de ne pas avoir voté pour ce projet qui, selon elle, revient à signer « un chèque en blanc » à M. DELANOE, alors que le combat était possible. Aucune proposition n'a été faite sur le stade Hébert. De nombreuses associations se préparent à attaquer ce projet. D'après Mme DREYFUSS le site est inscrit à l'inventaire des monuments historiques et la levée de cette classification ferait jurisprudence, permettant ainsi à M. DELANOE de construire des logements à Sainte-Périne, il l'a par ailleurs déjà annoncé lors des vœux à l'AP-HP.

Mme DREYFUSS précise qu'elle s'est abstenue lors du vote. Elle indique que le conseil de quartier Auteuil Nord qui s'est tenu hier à voté l'approbation du compte rendu de la séance du 30 septembre 2010 dans lequel « M. GOASGUEN réaffirme son opposition au projet de la FFT d'utiliser le stade Georges-Hébert pour y implanter son Centre National d'Entrainement (CNE) et reste attaché, aux cotés des riverains, au sport de proximité qui doit y conserver sa place ».

- M. GOASGUEN estime que lorsque l'on appartient à un groupe politique, on doit respecter la majorité du groupe ou le quitter. Il considère que ce que dit Mme DREYFUSS est faux puisque la réunion du mois d'octobre a permis la négociation d'une piste d'athlétisme à Georges Hébert et le statut de Sainte-Périne n'a rien à voir avec cela. Les associations scolaires peuvent tout à fait se défendre, c'est leur droit. M. GOASGUEN n'apprécie pas de recevoir des leçons de quelqu'un qui n'a pas le courage d'assumer ses positions en s'abstenant, au lieu de voter contre. Le 16^e ne pouvait pas perdre Roland Garros, c'est un choix politique et il l'assume. Il précise que seules les décisions de justice font jurisprudence.
- M. HERVOUET DES FORGES souligne la complexité du dossier et la difficulté de faire un choix. Il rappelle que le projet Jean Bouin a fait perdre 5 hectares au 16^e arrondissement et c'est cela qui manque au sport de proximité. Le 16^e assume pleinement son choix tout en restant préoccupé et attentif aux garanties qui ont été données. Les associations scolaires doivent bien sûr se défendre.

Mme JAVEL rappelle la proposition du Maire de Boulogne d'utiliser la couverture de l'A6 et du périphérique. Elle s'inquiète du sort des serres d'Auteuil et du jardin des poètes.

- M. GOASGUEN précise que Roland Garros est situé à Paris et non à Boulogne. De plus l'utilisation du périphérique nécessiterait une intervention législative. Il assure que les serres et le jardin des poètes seront préservés. Il réitère l'importance de garder Roland Garros à Paris.
- M. DUFOUR indique qu'il fait parti des associations opposées à ce projet des serres d'Auteuil. Il souligne l'importance de ce lieu d'étude et de conservation des espèces, la rareté de certaines collections et la difficulté de les déplacer. M. DUFOUR ajoute que Le Directeur du Jardin des Plantes s'inquiète de cette situation.

Une personne du public se demande de ce qu'il va advenir des cours de tennis du Fonds des Princes.

- M. HERVOUET DES FORGES répond que c'est une vraie question, il faut que les associations fassent pression.
- M. GOASGUEN précise que le Rectorat n'est pas opposé au projet de M. DELANOE.
- M. SERVEL DE COSMI qui comprend la position du Maire, précise que le projet Roland Garros pose le problème de révision du plan local d'urbanisme. En ce qui concerne les serres d'Auteuil, le compromis de M. DELANOE a été légèrement modifié et il convient d'être vigilant.
- M. GOASGUEN indique avoir été consulté et affirme que les changements sont mineurs.
- M. SERVEL de COSMI regrette que dans cette affaire, il n'y ait pas eu de vision globale, il estime que c'est une faute grave et pose la question de l'arrivée du tramway.
- M. GOASGUEN répond que le tramway n'est pas mentionné dans la délibération du conseil. Le tramway mentionné dans le cadre du projet des jeux olympiques n'est plus d'actualité. M. DELANOE manifeste son désir de faire le tour de Paris et compte tenu du sens de développement le 16^e sera bien heureusement le dernier servi. M. GOASGUEN souhaiterait un plan d'ensemble des projets d'Auteuil mais comme d'habitude M. DELANOE passe en force et sans aucune concertation.
- Mme BAIGUINI comprend la nécessité de conserver Roland Garros à Paris mais ne peut accepter que, d'une part 10 000 à 15 000 enfants n'aient plus de terrains de sport et d'autre part la disparition de certaines sections de sport comme la section hand-ball de Jean-Baptiste Say. Elle estime que le CNE (le Centre National d'Entrainement) aurait pu déménager ailleurs et que l'on n'est pas obligé de céder au diktat des fédérations sportives.
- M. GOASGUEN n'est pas d'accord avec Mme BAIGUINI puisqu'il y aura des terrains pour les écoles. Quand au CNE, c'était une condition sine qua non pour le maintien de Roland Garros à Paris.

Une personne du public demande quel est l'avancement des travaux de la piscine Molitor.

- M. GOSSARD répond que les travaux d'une durée de 3 ans devraient commencer avant l'été, le permis de construire devrait être délivré de façon imminente.
- M. GOASGUEN précise que la piscine Molitor fait l'objet d'un partenariat privé.
- M. HERVOUET des FORGES précise que la Ville de Paris ne finance rien concernant ce projet mais qu'elle achètera des lignes d'eau pour les scolaires.
- M. SERVEL de COSMI demande où en est le projet LVMH et celui de la rue de Varize.
- M. GOASGUEN précise que Plan Local d'Urbanisme ayant été annulé c'est le Plan d'Occupation des Sols qui s'applique. C'est un imbroglio juridique dans lequel tout

le monde joue le contre la montre, LVMH s'en sortira après modification du PLU et malgré les recours des associations. C'est un jeu de dupe mais les tribunaux sont faits pour cela.

Le problème qui va se poser est celui du stationnement pour lequel LVMH n'a pas de solutions.

Concernant Sainte-Périne, il n'existe aucun projet, l'Adjoint au Maire de Paris en charge du logement n'est au courant de rien ni le Directeur de l'AP HP. Pour l'instant ce n'est qu'un discours.

En tout état de cause, le parc Sainte Périne est un espace vert protégé donc inconstructible.

Sur le projet Varize, des discussions ont lieu entre les sociétés Bolloré et Cogedim. Le permis initial a été annulé mais un nouveau permis a été déposé.

5- Activités des conseils de quartier

- Animations organisées par le conseil de quartier.

Mme MONIER annonce la reconduction de la chasse aux œufs et du vide grenier. Une nouvelle animation, un loto, aura lieu le 21 mai, à la Mairie grâce à la diligence de Mme BOULAY-ESPERONNIER. Elle rappelle que toutes ces animations sont gratuites et qu'elles nécessitent la mobilisation de conseillers de quartier et de bénévoles pour leur bon fonctionnement.

- Budgets de fonctionnement et d'investissement

Mme MONIER propose les dépenses suivantes :

Sur le budget de fonctionnement :

- -1 000 euros pour la chasse aux œufs.
- -1 000 euros pour le loto.

Sur le budget d'investissement :

- 3 000 euros pour un tracé sportif à l'école Boileau.
- 10 000 euros pour la création d'un espace de rangement pour l'école maternelle du Parc des Princes.
- 5 000 euros pour la création d'un espace de rangement pour l'école maternelle Murat.

Le budget est voté à l'unanimité.

6- Renouvellement des conseils de quartier

Mme MONIER indique que conformément au règlement intérieur, les conseils de quartier seront très prochainement renouvelés pour 3 ans. Les conseillers de quartier qui souhaitent renouveler leur candidature doivent le faire savoir auprès du bureau des conseils de quartier. Les personnes qui souhaitent présenter leur candidature pour la première fois peuvent lui faire parvenir un courrier accompagné d'un CV.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h.